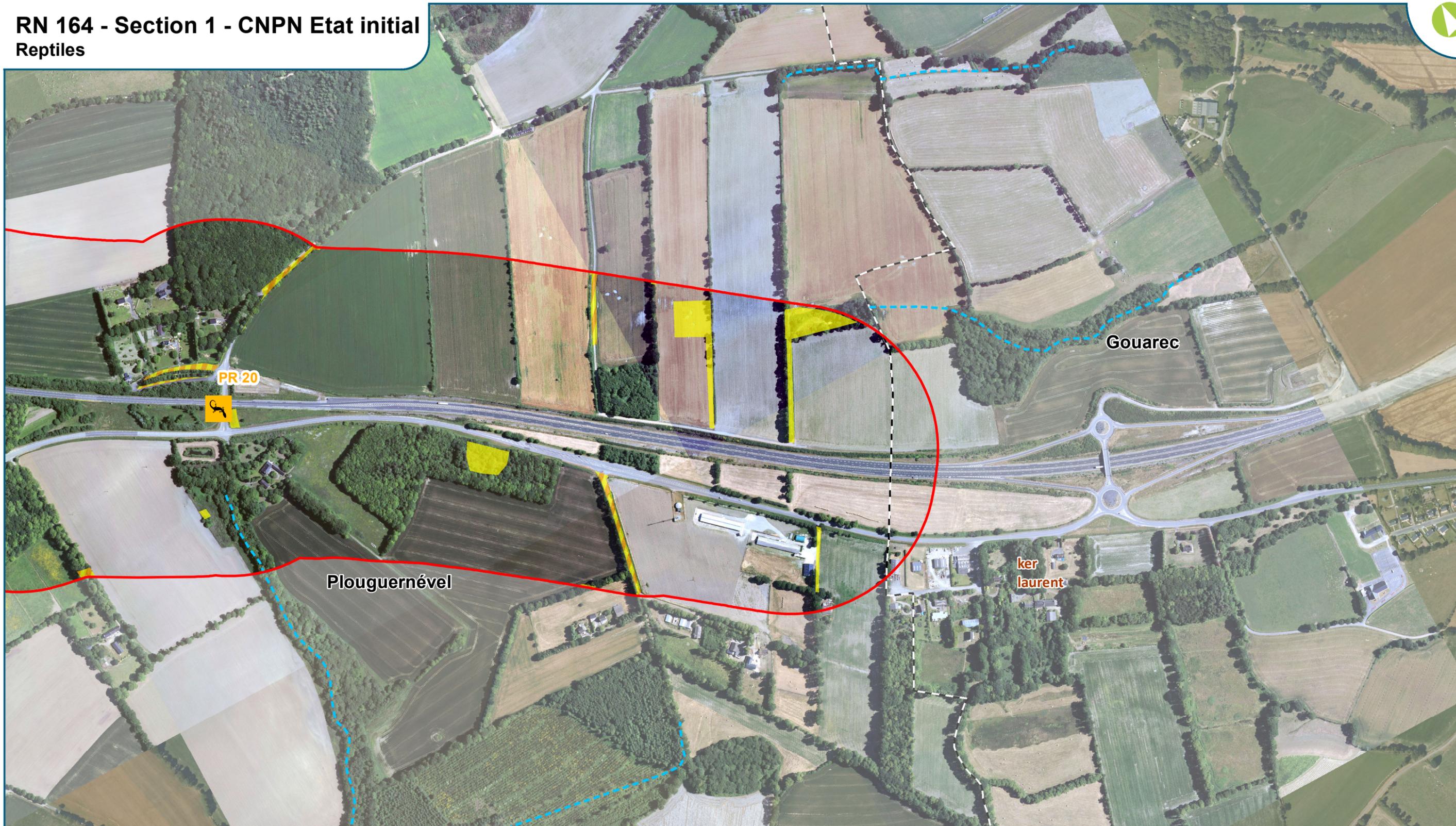


# RN 164 - Section 1 - CNPN Etat initial Reptiles



## Légende :

Zone d'étude de 500m

### Cours d'eau

Intermittent

Limite communale

Plaque à reptiles

### Habitats des reptiles

Habitat de thermorégulation

Habitat de reproduction et de thermorégulation



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement

BRETAGNE



0 50 100 200  
Mètres

egis

Fond de plan : IGN BD ORTHO® 2017 Date : 02/02/2018

## 1.10.5. OISEAUX

### 1.10.5.1. DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES

Les données bibliographiques concernant les oiseaux présents au sein de la zone d'étude sont issues des études écologiques menées en 2012 par le bureau d'études TBM Environnement, dans le cadre de l'étude d'impact du projet « Mise à 2x2 voies de la RN164 dans le secteur de Rostrenen ». De plus, des données communiquées par l'équipe de la Réserve de Lann Bern ont également été prises en compte.

*À noter que la zone d'étude incluant ces données bibliographiques est bien plus étendue que la zone d'étude de la section 1. La présence de certaines espèces est donc à replacer à l'échelle définie, soit dans une zone d'étude s'étendant de Plouguernevel à Maël-Carhaix (les communes concernées étant Plouguernevel, Rostrenen, Kergrist-Mélou, Glomel et Maël-Carhaix).*

62 espèces sont issues des données bibliographiques. La plupart de ces oiseaux sont communs voire très communs et plus de 50 espèces procurent des indices plus ou moins probants de reproduction. Les espèces les plus fréquentes sont : le Pouillot véloce, la Fauvette à tête noire, le Pinson des arbres, le Troglodyte mignon, le Merle noir, la Mésange charbonnière, le Pigeon ramier et le Rougegorge familier.

Parmi l'ensemble des espèces d'oiseaux observées dans la zone d'étude, certaines montrent des exigences écologiques proches voire similaires ; celles-ci se répartissent en plusieurs cortèges avifaunistiques décrit ci-dessous.

#### Espèces des milieux aquatiques

Les milieux aquatiques englobent ici plusieurs types d'habitats d'eau douce : cours d'eau, mares, fossés, prairies humides et plans d'eau naturels ou artificiels. Ces milieux sont par définition très productifs en termes de ressources animale et végétale. Les oiseaux figurant dans ce cortège sont donc liés à la présence d'eau. Cet élément indispensable à leur cycle de développement est souvent utilisé comme zones d'alimentation et de repos pour des espèces comme la Bergeronnette des ruisseaux. La plupart des espèces des milieux aquatiques est considérée comme patrimoniale et fréquente principalement les secteurs suivants (situés hors zone d'étude de la section 1 situé uniquement sur la commune de Plouguernevel) :

- les prairies et landes humides au nord de l'hippodrome de Quenroppers (Kergrist-Moëlou) ;
- les plans d'eau situés entre le Couar et Pempoul Even (Rostrenen) ;
- les secteurs humides de l'hippodrome de Quenroppers (Rostrenen) ;
- la réserve naturelle de Lann Bern (Glomel).

Les espèces y sont observées le plus souvent en passage migratoire et plus rarement en hivernage complet.

#### Espèces de bocage et de prairies

Au sein de ce cortège beaucoup de passereaux fréquentent plus particulièrement les milieux ouverts tels que les prairies de fauche, les pâtures et parfois les champs cultivés. Ces espèces y trouvent leur nourriture (criquets, chenilles, graines...) et certaines y installent leur nid dans la végétation herbacée voire au sol. D'autres fréquentent ces mêmes habitats prairiaux mais également les haies, fourrés et arbres isolés qui composent le bocage de la zone d'étude. Ces éléments arbustifs ou arborés du paysage sont essentiels pour certaines espèces qui les utilisent comme poste de chant, sites de reproduction et zones de refuge. Ainsi, un maillage bocager dense sera favorable aux espèces du cortège.

#### Espèces de bocage et de forêts

Peu d'espèces patrimoniales sont représentées dans ce cortège qui concerne des oiseaux dont les affinités aux milieux forestiers sont plus fortes que les espèces du groupe précédent. Ces oiseaux sont surtout favorisés par la présence de prairies bordées de haies et de linéaires d'arbres. En effet, la diversité des essences et strates arborées permet à de nombreuses espèces de cohabiter en exploitant différentes niches écologiques. Parmi elles, le Bouvreuil pivoine se reproduit dans les strates arbustives et arborées des haies. C'est le cas également du Pouillot fitis, considéré quasi-menacé, dont la population bretonne a considérablement décliné en 30 ans (GOB, 2012).

#### Espèces des milieux forestiers

Ce sont des espèces d'oiseaux inféodées aux boisements de feuillus, résineux ou bien mixtes. Les espèces spécialistes des milieux forestiers et plus particulièrement inféodées aux stades très vieux se trouvent ici représentées. Des espèces comme le Grimpereau des jardins, la Mésange charbonnière ou encore les Pics profitent de zones épargnées par les différents traitements sylvicoles qui privilégient notamment les plantations de peuplements monospécifiques. Dans ce contexte, les îlots d'arbres de gros diamètre, en particulier les Chênes, jouent un rôle tout à fait intéressant dans l'attractivité d'une parcelle forestière.

#### Espèces anthropophiles et espèces ubiquistes

Ces deux cortèges concernent des espèces communes à très communes à l'échelle régionale. Aucune ne figure sur les listes d'espèces déterminantes de ZNIEFF ou sur la liste rouge des oiseaux menacés en France. En revanche, il est important de noter que les effectifs d'Hirondelle rustique, espèce anthropophile, montrent une nette diminution aux niveaux national et européen sur les dernières décennies (Jiguet, 2010).

#### ● Espèces à enjeux

La zone d'étude couvrant les 5 communes présente une importante diversité de milieux représentée notamment par les zones humides, les landes, les prairies et les boisements, ce qui permet la présence de 11 espèces à enjeux d'après les données bibliographiques. Le caractère d'espèce à enjeu est défini via les listes d'espèces déterminantes de ZNIEFF, la liste d'espèces de cohérence Trame Verte et Bleue en Bretagne, la liste rouge des espèces menacées en France, la liste des espèces figurant à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux. Ainsi, les espèces suivantes sont citées :

- Espèces des milieux humides : Bécassine des marais, Courlis cendré, Martin-pêcheur d'Europe ;

- Espèces de bocage et de prairies : Bruant jaune, Busard Saint-Martin, Fauvette grisette, Linotte mélodieuse, Vanneau huppé ;
- Espèces de bocage et de forêts : Autour des palombes, Bouvreuil pivoine, Pouillot fitis.

D'autres espèces présentent un fort intérêt patrimonial pour la région, mais elles n'ont pas été retenues ici car observées de manière irrégulière dans la zone d'étude. Il s'agit notamment d'espèces inféodées aux milieux humides : Grèbe à cou noir, Sarcelle d'été, Canards pilet, siffleur et souchet.

### ● Avifaune hivernante

Les données bibliographiques de l'avifaune hivernante proviennent d'inventaires réalisés en décembre 2013, permettant de dresser une liste de 48 espèces d'oiseaux présents en période hivernale dans la zone d'étude des 5 communes, ainsi qu'en périphérie. Parmi ces espèces, sept viennent compléter la liste des oiseaux fréquentant le secteur et 6 sont considérées à enjeux pour la période.

Le milieu bocager composé de haies, boisements, prairies est favorable en période hivernale pour de nombreux passereaux comme le Pinson des arbres, le Merle noir, le Bruant jaune ainsi que les Grives. Ces oiseaux sont davantage fréquents dans les parties bocagères de la zone d'étude et sont observés en nombre important en hiver, par exemple : plus de 20 Grives mauvis ont été observées autour de l'hippodrome de Quenroppers (commune de Rostrenen), huit Bruants jaunes se trouvaient dans une haie au lieu-dit Kerchapel (commune de Glomel).

Les espèces des milieux humides sont peu représentées ; quelques laridés (Mouette et Goéland) ont été observés se nourrissant dans les champs notamment aux lieux-dits « Kerbellec » et « Kervel » (communes de Rostrenen et Kergrist-Moëlou). Une Bergeronnette des ruisseaux était également présente en bordure de mare au lieu-dit « Toulazen » (commune de Kergrist-Moëlou). Quant aux Bécassines des marais elles fréquentent les pâtures à proximité de l'hippodrome de Quenroppers (commune de Rostrenen). Parmi ces espèces deux présentent des enjeux particuliers : la Mouette rieuse et la Bécassine des marais qui font parties des espèces déterminantes de ZNIEFF en hiver.

Les cultures sont des zones attractives pour les oiseaux en hiver du fait de leurs richesses en nourriture. Ces zones sont fréquentées par d'importants regroupements de limicoles, ainsi au lieu-dit « Kerbellec » (commune de Rostrenen) il a été observé 95 Vanneaux huppés et plus de 200 Pluviers dorés, ce dernier étant patrimonial. On y retrouve également de nombreux passereaux comme le Pipit farlouse, la Linotte mélodieuse, espèces patrimoniales et aussi l'Alouette des champs et l'Etourneau sansonnet.

Les rapaces sont très peu représentés durant cette période, en effet seuls le Faucon crécerelle et la Buse variable ont été observés. Ils fréquentent les bosquets et les cultures pour y chasser.

Au sein du cortège des espèces caractéristiques des milieux forestiers, les espèces contactées sont, pour la plupart, sédentaires. Seuls le Tarin des aulnes, la Grive litorne et la Grive mauvis sont considérés comme strictement hivernant en Bretagne. On peut également noter la présence de plusieurs individus de Bouvreuil pivoine, espèce à enjeux, notamment dans la partie est de la zone d'étude (comprenant la commune de Plouguernevel, concernée par le projet de la section 1). Enfin, les espèces anthropophiles, quant à elles, fréquentent les milieux urbains et hameaux où elles trouvent quantité de nourriture disponible. Les exploitations agricoles attirent également un nombre important d'oiseaux à la recherche de nourriture.

Ainsi, la zone d'étude des 5 communes présente une importante diversité de milieux représentée notamment par les zones humides, les landes, les prairies et les boisements, ce qui permet la présence de six espèces à enjeux pour la période hivernale :

- Espèces des milieux humides : Bécassine des marais, Mouette rieuse ;
- Espèces de bocage et de prairies : Linotte mélodieuse, Pipit farlouse, Pluvier doré ;
- Espèces de bocage et de forêts : Bouvreuil pivoine.

### 1.10.5.2. INVENTAIRES RÉALISÉS

#### 1.10.5.2.1. PLANNING DE PROSPECTION

6 campagnes de terrain ont été réalisées en 2015-2016 pour actualiser les inventaires des oiseaux. Elles ont été menées par EGIS.

Tableau 33 : Intervenants et dates d'intervention pour les inventaires des oiseaux

Groupes inventoriés	Période Intervenant	Conditions d'inventaires		Commentaire
		T°		
Hivernants	17 décembre 2015 E. Carfantan 	T°	de 12°C à 15°C	Visualisation des zones de migration et inventaires des hivernants
		Ciel	Matin ensoleillé, gris et pluvieux l'après-midi	
		Vent	Pas de vent	
Hivernants, Migrateurs	20 et 21 janvier 2016 M. Gest 	T°	de 4°C à 8°C	Visualisation des zones de migration et inventaires des hivernants (plans d'eau, zones humides)
		Ciel	Brumeux et nuageux	
		Vent	Faible	
Nicheurs précoces	16, 17 et 18 mars 2016	T°	de 6°C à 10°C	Observations et écoutes, repérage des zones de reproduction

Groupes inventoriés	Période Intervenant	Conditions d'inventaires		Commentaire
		Ciel	Eclaircies	
		Vent	Faible	
Nicheurs	11 et 12 mai 2016 D. Furcy, E. Carfantan 	T°	de 10°C à 15°C	Observations et écoutes, repérage des zones de reproduction
		Ciel	Brouillard (matin) puis ciel se dégageant	
		Vent	Nul à faible	
Nicheurs	29 et 30 juin 2016 D. Furcy 	T°	de 14°C à 17°C	Observations et écoutes, repérage des zones de reproduction
		Ciel	Nuageux	
		Vent	Faible	
Nicheurs tardifs et estivants	18 et 19 juillet 2016 M. Gest 	T°	de 28°C à 33°C	Repérage des zones de reproduction et émancipation des jeunes Observations et écoutes diurnes et nocturnes
		Ciel	Beau temps	
		Vent	Pas de vent	

Il s'agit de préciser les populations d'oiseaux bénéficiant d'un statut de protection et tout particulièrement les espèces nicheuses.

Les prospections ornithologiques consistent à relever les espèces d'oiseaux présentes dans l'aire d'étude à chacun des passages avec, pour chaque espèce, comptage des individus. L'observation de leurs comportements permet de préciser leur statut sur le site.

La méthodologie employée pour la détermination de l'avifaune comprend :

- l'observation directe des individus (visuelles, jumelles) ;
- la réalisation de points d'écoute pour les oiseaux chanteurs ;
- la réalisation d'écoutes nocturnes pour les espèces nocturnes.

#### ⊙ **Réalisation des points d'observation et d'écoute**

La réalisation de points d'observation est utilisée pour déterminer la présence des oiseaux nicheurs, migrateurs et hivernants présents au sein de l'aire d'étude.

Les observations visuelles et auditives sont mentionnées sur chaque point d'observation effectué. De nombreux oiseaux délimitent leur territoire par l'émission de chants caractéristiques, des points d'écoutes sont donc effectués afin d'identifier l'ensemble des espèces présentes au sein de l'aire d'études. En plus de permettre l'identification des espèces présentes sur l'aire d'étude, cette technique permet également l'identification des milieux et secteurs préférentiellement utilisés par chacune des espèces contactées.



#### ⊙ **Les oiseaux nicheurs**

Au cours de la période de reproduction (qui s'étale de fin février à mi-juillet), un minimum de deux passages est effectué sur chaque point d'observation mis en place avec un passage en avril ainsi qu'un autre en mai avec mention des espèces observées et, pour les espèces à enjeu, mention du nombre de couples estimé. Au minimum deux points d'observation sont effectués par grands types d'habitats présents (urbains, bosquets, semi-ouverts à ouverts et aquatiques et cours d'eau).

Parmi les points d'observation effectués, des IPA (Indices Ponctuels d'Abondance) sont effectués. Ces points d'écoute, normés (temps d'écoute de 2 fois 20 minutes), sont réalisés de mars à juin afin de couvrir l'ensemble de la période durant laquelle les oiseaux chanteurs sont actifs. La plage horaire admise comprend les quatre premières heures de la journée (heure à laquelle les émissions sonores diminuent). Afin d'identifier l'ensemble des espèces présentes, deux périodes d'inventaire sont effectuées. La première est faite en fin d'hiver afin de détecter les espèces précoces et la seconde au printemps pour les espèces plus tardives migratrices. Cette technique a pour principal intérêt de nous informer sur la densité de population des espèces présentes par habitats.

Les points d'écoute sont localisés et cartographiés avec mention des espèces contactées. Les espèces présentant les plus forts enjeux sont également géoréférencés.

Les statuts de reproduction sont systématiquement recherchés pour chaque espèce susceptible de nicher (donc à l'exception des migrateurs). Ces statuts, fixés par l'European Ornithological Atlas

### 1.10.5.2.2. MÉTHODOLOGIES MISES EN ŒUVRE

#### ● **Protocoles**

Les inventaires ont pour objectifs :

- la détermination des oiseaux présents ;
- la détermination de la répartition des espèces présentes ;
- la détermination des secteurs utilisés tout au long de l'année par ces espèces ;
- la détermination des populations.

Comme, sont au nombre de 3 : nicheur possible, nicheur probable et nicheur certain. Ils ne peuvent être attribués que si certains critères sont respectés.

⊙ **Les oiseaux migrants et hivernants**

Afin d'identifier l'ensemble des espèces migratrices et hivernantes présentes sur l'aire d'étude, des points d'observations sont effectués sur les sites présentant les plus forts enjeux pour les oiseaux migrants et hivernants. Il s'agit généralement des milieux aquatiques, des zones prairiales en bon état de conservation ainsi que des milieux forestiers. Les espèces présentant les plus forts enjeux sont géoréférencés.

Les périodes de prospections sont les suivantes :

- migrants pré-nuptiaux : février à avril ;
- migrants post-nuptiaux : septembre à octobre ;
- hivernants : décembre à février.

⊙ **Réalisation des transects d'observations**

Afin d'améliorer l'inventaire des zones présentant un fort enjeu pour l'avifaune, des transects de prospection sont effectués dans les milieux les mieux préservés. Durant ces prospections, l'ensemble des observations visuelles et auditives sont mentionnées avec localisation des espèces patrimoniales observées. Cette méthode est utilisée pour la recherche des oiseaux nicheurs, migrants et hivernants. Les espèces présentant les plus forts enjeux sont géoréférencées.

⊙ **Réalisation des points d'écoute nocturne**

Afin de compléter les prospections diurnes, des écoutes nocturnes sont réalisées afin d'identifier les espèces qui se manifestent la nuit (rapaces notamment tels les chouettes et hiboux). Elles sont réalisées du coucher du soleil à approximativement minuit pour une durée minimale d'écoute de dix minutes par point d'écoute. Ces points d'écoutes sont réalisés dans les milieux fréquentés par les espèces visées : ripisylve, bosquet, haies.

⊙ **Analyse du statut de reproduction**

L'ensemble des espèces recensées sont listées avec leur statut de reproduction. L'évaluation du statut de reproduction des cortèges avifaunistiques a ainsi pu être réalisée. Les critères de nidifications retenus sont ceux de l'EBCC Atlas European Breeding Birds (Hagemeijer & Blair, 1997) :

- nidification possible : espèce observée durant la saison de reproduction dans un habitat favorable à la nidification, mâle chanteur (ou cris de nidification) en période de reproduction, couple observé dans un habitat favorable durant la saison de reproduction ;
- nidification probable : territoire permanent présumé en fonction de l'observation de comportements territoriaux ou de l'observation à 8 jours d'intervalle au moins d'un individu au même endroit, parades nuptiales, fréquentation d'un site de nid potentiel, signes ou cri

d'inquiétude d'un individu adulte, présence de plaques incubatrices, construction d'un nid, creusement d'une cavité ;

- nidification certaine : adulte feignant une blessure ou cherchant à détourner l'attention, nid utilisé récemment ou coquille vide (œuf pondu pendant l'enquête), jeunes fraîchement envolés (espèces nidicoles) ou poussins (espèces nidifuges), adulte entrant ou quittant un site de nid laissant supposer un nid occupé (incluant les nids situés trop haut ou les cavités et nichoirs, le contenu du nid n'ayant pu être examiné) ou adulte en train de couver, adulte transportant des sacs fécaux ou de la nourriture pour les jeunes ;
- hivernant : espèce ne se reproduisant pas sur le site, présence en hiver ;
- passager : espèce utilisant le site pour le repos ou la nutrition ;
- migrant : espèce seulement de passage sur le site.

⊙ **Limites rencontrées**

La méthode d'inventaire utilisée exclut les moyens de piégeage. Les résultats des inventaires proviennent exclusivement d'observations (relevé d'indices, observations et écoutes).

La méthode d'échantillonnage IPA n'est pas applicable aux espèces nocturnes ou celles à grand territoire telles que les rapaces qu'il faut donc considérer à une autre échelle. Chez ces derniers, le nombre de couples est estimé à la vue ou à partir de trace sur les sites fréquentés (fientes, pelotes) et leur statut (nicheur, de passage) apprécié en fonction du comportement (vol battu direct, pompes ou orbes d'individus observées en plein ciel).

La détection des chants est soumise à plusieurs paramètres, notamment l'activité des individus échantillonnés et les variations d'effectifs selon les saisons et les années. Cependant, le protocole mis en œuvre tend à maximiser le taux de détection et surtout à limiter sa variabilité selon les sites et au cours du temps (répétition des points d'écoute).

Enfin, l'ambiance sonore aux abords de la RN164 actuelle, limite les possibilités auditives d'écoutes des chants des espèces en reproduction, notamment lors des heures de pointe du trafic. Néanmoins, la répartition des points d'écoute et le couplage avec la réalisation de transects d'observations tendent à atténuer grandement les possibilités de non-détection des espèces.

1.10.5.2.3. RÉSULTATS

Les inventaires de terrain ont permis de recenser, au sein de la section 1 du projet, 36 espèces d'oiseaux, réparties selon les cortèges suivants :

Tableau 34 : Espèces d'oiseaux recensées au sein de la section 1

Cortèges	Espèces protégées	Statut au sein de l'aire d'étude	Espèces non protégées	Statut au sein de l'aire d'étude
Oiseaux du cortège des milieux aquatiques et humides	Bergeronnette des ruisseaux	Nicheur	Canard colvert	Nicheur
Oiseaux du cortège des milieux semi-ouverts à ouverts	Bruant jaune, Bruant zizi, Fauvette des jardins, Fauvette grisette, Linotte mélodieuse	Nicheur	Étourneau sansonnet	Non nicheur : déplacement local, alimentation, stationnement
Oiseaux du cortège des milieux boisés	Accenteur mouchet, Alouette lulu, Bouvreuil pivoine, Buse variable, Coucou gris, Fauvette à tête noire, Grimpereau des jardins, Mésange bleue, Mésange boréale, Mésange charbonnière, Pinson des arbres, Pouillot fitis, Pouillot véloce, Rougegorge familier, Troglodyte mignon	Nicheur	Grive draine, Grive musicienne, Merle noir, Pigeon ramier, Tourterelle des bois	Nicheur
	Autour des palombes, Gobemouche gris, Pic épeiche,	Non nicheur : déplacement local, alimentation, stationnement	Geai des chênes	Non nicheur : déplacement local, alimentation, stationnement
Oiseaux du cortège des	Hirondelle rustique,	Nicheur	Tourterelle turque	Nicheur

Cortèges	Espèces protégées	Statut au sein de l'aire d'étude	Espèces non protégées	Statut au sein de l'aire d'étude
habitats anthropiques	Choucas des tours, Moineau domestique	Non nicheur : déplacement local, alimentation, stationnement		

Ainsi, les 27 espèces protégées sont réparties comme suit au sein de l'aire d'étude :

- Oiseaux du cortège des milieux aquatiques et humides : 1 espèce nicheuse ;
- Oiseaux du cortège des milieux semi-ouverts à ouverts : 5 espèces, toutes nicheuses ;
- Oiseaux du cortège des milieux boisés : 18 espèces, dont 15 nicheuses ;
- Oiseaux du cortège des habitats anthropiques : 3 espèces, dont 1 nicheuse.

1.10.5.3. SYNTHÈSE SUR LES ESPÈCES PRÉSENTES ET LEUR RÉPARTITION AU SEIN DE LA ZONE D'ÉTUDE

Les espèces présentes sont pour la plupart communes, et le cortège dominant est celui des espèces forestières.

Espèces des milieux aquatiques et des zones humides

Peu d'espèces ont été recensées au sein de la section 1. Seule la Bergeronnette des ruisseaux présente un enjeu écologique. Elle a été contactée de part et d'autre de la RN164 actuelle dans le vallon du ruisseau du Doré. C'est le seul secteur favorable à l'espèce dans la zone d'étude du projet.

Photographie 30 : Habitat de la Bergeronnette des ruisseaux et individu



### Espèces des milieux semi-ouverts à ouverts

Les espèces des zones bocagères et des haies sont dominantes, bien que le cortège ne soit pas fourni en espèces (5 espèces protégées concernées dans la zone d'étude). On note néanmoins la présence d'espèces à enjeux tels le Bruant jaune et la Linotte mélodieuse.

Le Bruant jaune a été recensé au sein de haies délimitant des champs à Saint-Yves, ainsi qu'au nord des boisements de Kerjob (là aussi au sein de haies) et en bordures de champs à Kervalentou.

Quant à la Linotte mélodieuse, elle a été recensée en 2016 dans le secteur de Kervalentou (de part et d'autre de la RN164 actuelle) au sein de haies, ainsi qu'à l'extrême Est de la zone d'étude à Kermaudez en bordure de boisement.

Les autres espèces du cortège ont été recensées de manière plus régulière au sein de la zone d'étude.

Photographie 31 : Linotte mélodieuse



### Espèces des milieux boisés

Les espèces de ce cortège sont les plus nombreuses : 24 recensées dans la zone d'étude, dont 18 protégées. L'ensemble des boisements, bosquets ou patches boisés sont favorables à la nidification de l'ensemble des espèces du cortège, ainsi qu'à l'hivernage d'espèces comme les grives, merle noir, pinson des arbres...

Deux rapaces protégés sont concernés : l'Autour des palombes, recensé en un seul endroit dans le boisement de Toul-An-Dol à proximité de la RN164 actuelle ; et la Buse variable, recensée au même endroit que l'Autour des palombes ainsi que dans les boisements de Kerjob.

Les passereaux à enjeux sont représentés par l'Alouette lulu et le Bouvreuil pivoine. L'Alouette lulu a été recensée uniquement à Toul-an-Dol, alors que la Bouvreuil pivoine est localisé à Kervalentou, dans les boisements connexes au ruisseau du Doré ainsi qu'à Kervez et dans les secteurs de Kerjob et Saint-Yves.

Photographie 32 : Bouvreuil pivoine et Mésange boréale



### Espèces des milieux anthropiques

Les 4 espèces recensées, dont 3 protégées, sont communes et utilisent préférentiellement les zones urbaines et anthropiques (jardins et constructions notamment). Les espèces ne présentent pas d'enjeu particulier.

Toutes les espèces recensées qui font l'objet d'une protection de portée nationale et possiblement impactées par le projet peuvent faire l'objet d'une demande de dérogation. Certaines ne feront pas l'objet d'une analyse détaillée, car leur statut de conservation ne sera pas compromis par le projet.

L'analyse détaillée des impacts du projet sur les espèces protégées concernera, parmi les espèces présentant un enjeu particulier de conservation, celles de plus forte patrimonialité, les autres espèces étant incluses dans une analyse par cortège.

Quatre clés d'entrée ont été utilisées pour évaluer le niveau de patrimonialité :

- la directive Oiseaux, 2009 ;
- l'arrêté du 29 octobre 2009 ;
- le statut sur la liste rouge nationale ;
- le statut régional et/ou local.

Ainsi, si on prend en compte les espèces à statut national ou européen du secteur et leur statut local, 3 espèces sont concernées : Bergeronnette des ruisseaux, Linotte mélodieuse et Bouvreuil pivoine.

#### 1.10.5.4. ÉVALUATION DES HABITATS D'ESPÈCES PROTÉGÉES CONCERNÉES

Concernant les oiseaux, la détermination des habitats favorables s'est faite à deux niveaux :

- celui du cortège par grand type d'habitat, notamment pour l'ensemble des espèces communes ;
- celui de l'espèce, notamment pour les 5 espèces à enjeu : Bergeronnette des ruisseaux, Linotte mélodieuse, Alouette lulu, Autour des palombes et Bouvreuil pivoine.

Pour chaque cortège ou espèce, une caractérisation et une quantification des habitats favorables ont été réalisées suivant leurs préférences en termes d'habitats de reproduction et de repos. A partir des localisations des individus observés durant les campagnes de prospections écologiques et en tenant compte des distances de migrations et ou de dispersions relevées dans la bibliographie, il a été possible de définir les milieux favorables dans les limites ainsi définies.

A cette détermination des habitats, s'est ajoutée la détermination du statut des espèces par rapport à la nidification, information primordiale pour déterminer le niveau d'enjeu d'une espèce.

Les indices de nidification étant ceux de l'EBCC Atlas European Breeding Birds (Hagemeijer & Blair, 1997) :

- nidification possible

01 – espèce observée durant la saison de reproduction dans un habitat favorable à la nidification

02 – mâle chanteur (ou cris de nidification) en période de reproduction

03 – couple observé dans un habitat favorable durant la période de reproduction

- nidification probable

04 – territoire permanent présumé en fonction de l'observation de comportements territoriaux ou de l'observation à 8 jours d'intervalle au moins d'un individu au même endroit

05 – parades nuptiales

06 – fréquentation d'un site de nid potentiel

07 – signes ou cris d'inquiétude d'un individu adulte

08 – présence de plaques incubatrices

09 – construction d'un nid, creusement d'une cavité

- nidification certaine

10 – adulte feignant une blessure ou cherchant à détourner l'attention

11 – nid utilisé récemment ou coquille vide (œuf pondu pendant l'enquête)

12 – jeunes fraîchement envolés (espèces nidicoles) ou poussins (espèces nidifuges)

13 – adulte entrant ou quittant un site de nid laissant supposer un nid occupé (incluant les nids situés trop haut ou les cavités et nichoirs, le contenu du nid n'ayant pu être examiné) ou adulte en train de couver

14 – adulte transportant des sacs fécaux ou de la nourriture pour les jeunes

15 – nid avec œuf (s)

16 – nid avec jeune (s) (vu ou entendu)

Enfin, les aires de repos ont été délimitées sur la base :

- des données existantes concernant des sites connus de stationnement d'espèces, soit des dortoirs nocturnes, soit des haltes migratoires avec concentration d'individus ;
- des investigations de terrain ayant mis en évidence la présence d'espèces dont le statut, les effectifs, le comportement indique l'utilisation de certains sites comme aires de repos.

#### 1.10.5.5. ANALYSE DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES POPULATIONS LOCALES

La méthodologie d'analyse est exposée en annexe 1. Le tableau suivant expose cette analyse pour les espèces d'oiseaux à enjeu, puis par cortège.

Les indications par flèches, à côté de chaque nom d'espèce ou cortège, montrent les tendances d'évolution des effectifs à court (flèche la plus à gauche) puis long terme (flèche la plus à droite), cette fois-ci à l'échelle nationale. Le tableau suivant montre, selon la méthodologie « Résultats synthétiques de l'évaluation des statuts et tendances des espèces d'oiseaux sauvages en France, période 2008-2012 – rapport de 2014 » du MNHN, la correspondance entre les flèches et les tendances.

Légende relative aux tendances	
↗	Tendance à l'augmentation
→	Tendance stable
↘	Tendance à la diminution
F	Fluctuation
?	Tendance inconnue

Tableau 35 : Analyse de l'état de conservation des populations locales d'oiseaux

Espèces	Tendance nationale des effectifs		Données connues localement	Expertises de terrain (densités relatives et évaluation des habitats)	Évaluation de l'état de conservation
	court terme	moyen terme			
Bergeronnette des ruisseaux	↘	?	L'espèce est bien présente en Bretagne dans les vallées et vallons. Elle est présente de manière certaine dans le sud-ouest des Côtes-d'Armor	Espèce recensée dans le seul secteur favorable : le vallon du ruisseau du Doré. Présente de part et d'autre de la RN164 actuelle	BON
Linotte mélodieuse	↘	↘	Espèce présente dans toute la région, dans les zones de haies, landes, bocage. Présence confirmée dans le secteur du projet	Plusieurs couples présents <i>a minima</i> dans 3 secteurs de la zone d'étude. À chaque fois dans des secteurs favorables	BON
Bouvreuil pivoine	↘	↘	Espèce bien présente en région, y compris dans le département.	Espèce recensée dans plusieurs boisements répartis dans la zone d'étude. Population comportant plusieurs couples nicheurs dans des niches écologiques favorables	BON
Oiseaux du cortège des milieux aquatiques et humides	↗		Espèces limitées aux bassins versants et vallées dans la zone d'étude.  Les espaces humides et aquatiques proximaux concernent le canal de Nantes à Brest et les étangs associés	Rares espèces recensées, limitées au vallon du ruisseau du Doré.  Peu d'habitats favorables à la nidification et à l'hivernage dans la section 1, mais des espèces tout de même présentes	BON

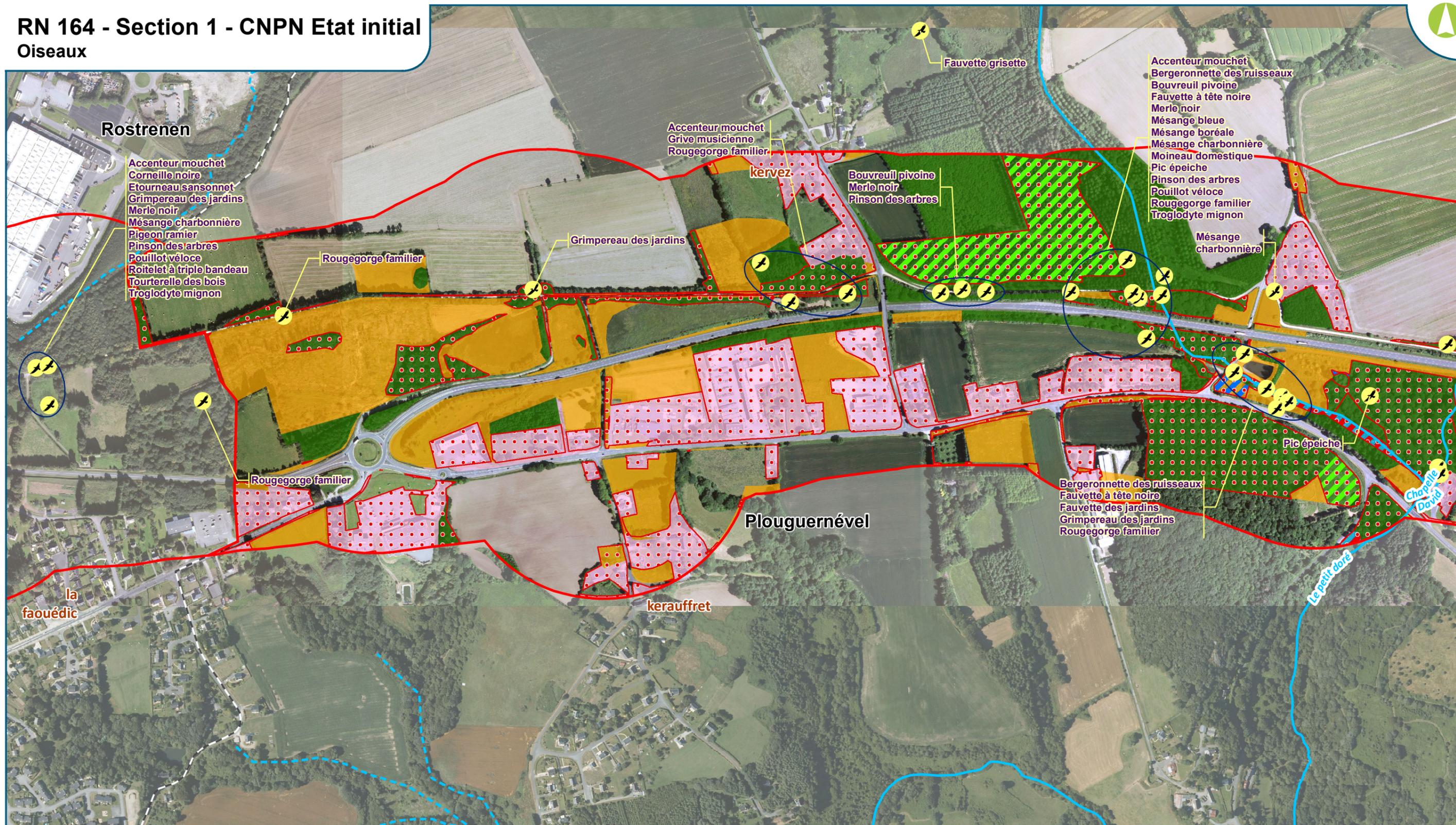
Espèces	Tendance nationale des effectifs	Données connues localement	Expertises de terrain (densités relatives et évaluation des habitats)	Évaluation de l'état de conservation
Oiseaux du cortège des milieux semi-ouverts à ouverts	↘	Des espèces à enjeux citées en bibliographie, mais assez rare voire de passage ou en hivernage	Peu d'espèces du cortège, habitats favorables présents mais parfois relictuels dans la zone d'étude. Néanmoins, espèces à enjeux présentes en plusieurs points de la zone d'étude	BON
Oiseaux du cortège des milieux boisés	↘	Cortège comptant de nombreuses espèces, occupant l'ensemble des zones boisées du département. Espèces très présentes dans les grandes vallées	Cortège comptant le plus d'espèces dans la zone d'étude. L'ensemble des zones boisées sont favorables. Nombreuses populations établies	BON
Oiseaux du cortège des habitats anthropiques	↘	Peu d'espèces à enjeux dans ce cortège, nombreuses espèces communes	Majorité des espèces rencontrées dans le secteur de Plouguernevel et hameaux. Nombreux individus contactés	BON

### 1.10.5.6. CARTOGRAPHIES

Les cartes en pages suivantes localisent les espèces recensées ainsi que leurs habitats.

# RN 164 - Section 1 - CNPN Etat initial

## Oiseaux



### Légende :

Zone d'étude de 500m

#### Cours d'eau

Intermittent

Permanent

Limite communale

#### Oiseaux observés

✈ Point d'observation

Habitat de reproduction par cortèges

#### Habitats de nidification des oiseaux

Bergeronnette des ruisseaux

Bouvreuil pivoine

Linotte mélodieuse

#### Autres habitats des oiseaux (hors nidification)

Milieux boisés

Milieux semi-ouverts à ouverts

Milieux anthropiques

Milieux aquatiques



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement

BRETAGNE



0 50 100 200 Mètres

Fond de plan : IGN BD ORTHO® 2017 Date : 05/02/2018

egis

# RN 164 - Section 1 - CNPN Etat initial

## Oiseaux



### Légende :

Zone d'étude de 500m

#### Cours d'eau

Intermittent

Permanent

Limite communale

#### Oiseaux observés

Point d'observation

Habitat de reproduction par cortèges

#### Habitats de nidification des oiseaux

Bergeronnette des ruisseaux

Bouvreuil pivoine

Linotte mélodieuse

#### Autres habitats des oiseaux (hors nidification)

Milieux boisés

Milieux semi-ouverts à ouverts

Milieux anthropiques

Milieux aquatiques



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement

BRETAGNE



Planche n°2

0 50 100 200 Mètres



Fond de plan : IGN BD ORTHO® 2017 Date : 02/02/2018